

Transmettre les factures Visiobat à ChorusPRO

Matthew WRAY - 2025-04-12 - ChorusPRO

Une passerelle de transmission électronique des factures de Visiobat vers ChorusPRO est à votre disposition :

Dès lors que vos données d'identification ChorusPRO sont renseignées sur votre profil ([voir ici](#)), les factures validées dans Visiobat peuvent être envoyées à ChorusPRO d'un simple clic :

Soit depuis la page de liste de vos situations :








Soit depuis la fiche détaillée de la situation, en dessous de l'état du traitement :



Sur la page des situations de travaux, l'Entreprise dispose d'informations sur l'état de transmissibilité de ses situations de travaux (colonne ChorusPRO encadrée ci-dessous). Différents icones sont affichés dans cette colonne selon que la facture est transmissible -ou déjà transmise- à ChorusPRO ou bien encore qu'il manque des informations ou des actions dans Visiobat pour pouvoir la transmettre.



Voici les différents icones qui peuvent être affichés et leur signification :

- : La facture a été transmise
- : La facture est en cours de transmission. Sa transmission peut encore être annulée
- : La facture est prête à être transmise
- : Il manque des informations pour transmettre la facture
- : La transmission sera possible après certaines actions Visiobat (validations, ...)

Des informations complémentaires sont affichées lorsqu'on pointe le curseur

sur un icone (exemples ci-dessous) :

